

Objectifs et politique d'Investissement

Objectif: Le Compartiment cherche à atteindre une croissance du capital au fil du temps. **Politique d'investissement :** Le Compartiment investit au moins 70 % (et normalement 75 %) de ses actifs dans des actions de sociétés de toutes tailles, cotées ou négociées sur les bourses du Danemark, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède. Le Compartiment peut également investir dans des instruments du marché monétaire à titre accessoire. **Procédure d'investissement :** Dans le cadre de sa gestion active du Compartiment, le Gérant de Portefeuille tient compte des paramètres de croissance et de valorisation, des données financières de la société, du rendement du capital, des flux de trésorerie et d'autres mesures, ainsi que de la gestion de la société, du secteur, des conditions économiques, et d'autres facteurs. Le Gérant de Portefeuille tient compte des caractéristiques ESG lorsqu'il évalue les risques et opportunités d'investissement. Le Gérant de Portefeuille prend en compte les notations ESG fournies par Fidelity ou des agences externes pour déterminer les caractéristiques ESG. Le Compartiment cherche à ce que son portefeuille obtienne un score ESG supérieur à celui de son univers d'investissement. Le Gérant de Portefeuille veille, par le biais de la procédure de gestion des investissements, à ce que les sociétés détenues dans le portefeuille respectent des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus d'informations, consultez « Investissement durable et intégration ESG » ainsi que l'annexe « Durabilité ». **Instruments dérivés et techniques:** Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture, de gestion efficace du portefeuille et d'investissement. **Référence :** VINX All-Share Index, un indice de marché général qui ne tient pas compte des caractéristiques ESG. Utilisée pour : la comparaison de la performance. Veuillez noter que l'information concernant l'objectif d'investissement ainsi que la procédure d'investissement correspondent exactement au libellé inclus dans notre document d'information clé.

De plus amples informations concernant l'investissement durable et l'intégration ESG sont disponibles dans notre prospectus legal sous le lien <https://www.fidelityinternational.com/legal/documents/FF/tr/pr.ff.fr.xx.pdf>.

Veuillez noter que l'objectif d'investissement de ce fonds ne présente aucune garantie de rendement ou de protection du capital investi.

Informations fiscales

Chaque investisseur est responsable de sa situation fiscale. Nous vous invitons à contacter un conseiller fiscal pour toute information concernant vos obligations en la matière.

Taxation sur les plus-values en créances :

Ce fonds n'investit pas plus de 10% en titres de créances. Les plus-values ne seront pas soumis à la source à un précompte mobilier de 30%.

Taxe sur les opérations de bourse :

La taxe sur les opérations de bourse est applicable en cas de rachat et en cas de passage d'un compartiment de capitalisation vers un autre compartiment de capitalisation ou de distribution : 1,32% (plafonnée à 4000 EUR par transaction)

Politique de swing pricing

Afin de protéger les actionnaires, le Conseil et la Société de gestion ont adopté une politique de swing pricing qui permet d'ajuster les prix dans le cadre du processus régulier de valorisation journalière lorsque les transactions des actions d'un Compartiment exigent des achats ou des ventes de titres élevés. Si, un jour de négociation donné, le volume des transactions nettes en actions d'un Compartiment est supérieur à un seuil établi par le Conseil à tout moment pour ce Compartiment, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse comme il convient pour refléter les coûts (les « Coûts ») qui peuvent être engagés lors de la liquidation ou de l'achat des investissements destinés à satisfaire les transactions nettes quotidiennes au niveau du Compartiment. Ces Coûts peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les estimations des spreads, les frais de courtage, la taxe sur les transactions, les commissions et les coûts de transaction. Le seuil est défini par le Conseil ou la Société de gestion en prenant en compte des facteurs tels que les conditions qui prévalent sur le marché, les coûts de dilution estimés et la taille des Compartiments, et il sera déclenché de manière automatique et sur une base homogène. L'ajustement se fera à la hausse lorsque les transactions nettes cumulées entraînent un flux de souscriptions net. L'ajustement se fera à la baisse lorsque les transactions nettes cumulées entraînent un flux de rachat net. La valeur de l'actif ajustée sera appliquée à toutes les transactions du jour concerné. Certains Compartiments sont actuellement co-gérés, le regroupement d'actifs cumulés étant dénommé un « pool ». Certains Compartiments peuvent investir leurs actifs par l'intermédiaire d'un ou plusieurs pools. Afin d'appliquer une politique d'ajustement des prix, le Conseil peut décider qu'un seuil d'ajustement des prix soit établi au niveau des pools. L'ajustement des prix, basé à la fois sur le volume de transactions net normal et la volatilité du marché, ne dépassera pas 2 % de la Valeur Liquidative originale. Le niveau d'ajustement réel sera déterminé régulièrement par un comité dédié, auquel le Conseil a délégué des pouvoirs spécifiques. Toutefois, bien que l'ajustement du prix ne doive normalement pas dépasser 2 %, le Conseil et/ou la Société de gestion peuvent décider de relever cette limite d'ajustement, dans des circonstances exceptionnelles (comme un volume de transactions net élevé ou une volatilité de marché élevée), afin de protéger les intérêts des actionnaires. Puisqu'un tel ajustement de prix dépendra des transactions nettes cumulées en Actions, il est impossible de prévoir avec précision s'il interviendra à un moment donné dans le futur ni, par conséquent, la fréquence à laquelle il devra intervenir. Les actionnaires seront informés d'une telle décision d'augmenter cette limite d'ajustement par un avis publié sur [fidelityinternational.com](https://www.fidelityinternational.com).

Informations importantes

Avant tout investissement l'investisseur doit prendre connaissance du prospectus et du document d'information clé (DIC) et des rapports annuels et semi-annuels actuellement en vigueur, disponibles en français et en néerlandais, sous le lien <https://www.fidelityinternational.com>, sans frais et sur simple demande auprès de notre Centre de Service Européen à Luxembourg FIL (Luxembourg) S.A., ainsi qu'auprès de nos distributeurs dont la liste est disponible sur notre site internet www.fidelity.be. Veuillez noter que les valeurs liquidatives des compartiments Fidelity sont disponibles sur notre site internet www.fidelity.be ainsi que sur le site de l'association BEAMA (Belgian Asset Managers Association) www.beama.be. La valeur de votre investissement peut évoluer à la baisse comme à la hausse et vous êtes susceptible de ne pas récupérer l'intégralité des montants investis au départ. Les Compartiments sont soumis à des charges et dépenses. Les charges et dépenses réduisent la croissance potentielle de votre investissement. Cela signifie que vous pourriez ne pas récupérer une partie de votre capital de départ. Les coûts peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les variations des devises et les fluctuations des taux de change. Veuillez consulter le Prospectus et le DIC du Compartiment avant de prendre une décision concernant un investissement. Ce Compartiment investit dans un nombre relativement restreint d'industries, de secteurs, d'émetteurs ou dans une zone géographique limitée et peut donc comporter plus de risques que les fonds plus diversifiés. Conformément au Règlement SFDR, des informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sous la section "Investissement durable et intégration des caractéristiques ESG" dans notre prospectus legal.

Toute réclamation doit être envoyée à :

- Pour les réclamations concernant les compartiments ou la société de gestion : Compliance Officer, FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., 2a, Rue Albert Borschette, BP 2174, L-1021 Luxembourg.

- Pour les réclamations concernant FIL (Luxembourg) S.A. : Compliance Officer, FIL (Luxembourg) S.A., 2a, Rue Albert Borschette, BP 2174, L-1021 Luxembourg.

- Tout investisseur a également la possibilité de se référer à l'Ombudsman en Belgique dont les coordonnées sont disponibles sous le lien suivant : www.ombudsfm.be

Les investisseurs/investisseurs potentiels peuvent obtenir des informations sur leurs droits respectifs en matière de réclamation et de contentieux en français ainsi qu'en néerlandais sous le lien <https://www.fidelity.be> situé en bas de page de notre site.

Caractéristiques du compartiment

Date de lancement : 01.10.90
Gestionnaire de portefeuille : Bertrand Puiffe
Nommé depuis le : 01.08.11
Années chez Fidelity : 20
Encours du compartiment : € 862m
Nombre de positions dans le compartiment *: 51
Devise de référence du compartiment : Couronne suédoise (SEK)
Domicile du compartiment : Luxembourg
Structure légale du compartiment : compartiment de la SICAV Fidelity Funds
Société de gestion : FIL Investment Management (Luxembourg) S.à r.l.
Capital garanti : Non

*Une définition des positions est présentée à la page 4 de la présente fiche d'information, dans la section intitulée « Mode de calcul et de présentation des données ».

Indicateur de risque



L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut varier considérablement si vous retirez votre argent plus tôt et il se peut que vous ne récupériez pas une partie de votre capital. Le résumé d'indicateurs de risque est un guide du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Ce résumé montre la probabilité que le produit perde de l'argent en raison de la fluctuation des marchés ou parce que nous ne sommes pas en mesure de vous payer. Nous avons classé ce produit sur une échelle de 4 sur 7, qui est une classe à risque moyen. Cette échelle évalue les pertes potentielles de performances futures à un niveau moyen, et de mauvaises conditions de marché pourraient avoir un impact sur la capacité à vous payer. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations de devises. Ce produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si FIL Investment Management (Luxembourg) SARL n'est pas en mesure de vous payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement. Risques supplémentaires: liquidité.

Caractéristiques de la classe

D'autres classes peuvent être proposées. Se reporter au prospectus pour plus d'informations.

Devise de la Catégorie d'actions: Euro (EUR)
Date de lancement : 07.05.13
VL dans la devise de la classe : 37,57
ISIN : LU0922334643
SEDOL : B9070K3
WKN : A1T92J

Bloomberg : FFFNORAE LX

Type d'actions: Capitalisation

Coûts récurrents prélevés chaque année: Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation: 1,92% de la valeur de votre investissement par an.

Coûts d'entrée : 5,25 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.

Coûts de sortie : 0,0 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.

Montant minimum de souscription : 2500 USD

Montant minimum de l'investissement ultérieur : 1000 USD

La durée d'investissement dans ce compartiment est limitée.

Evaluation indépendante

Dernières informations disponibles à la date de publication. Cf. Glossaire pour de plus amples détails. Certaines agences de notation pouvant utiliser les performances passées pour produire leurs évaluations, ces dernières ne constituent pas un indicateur de performance fiable pour les résultats futurs.

Morningstar Rating: ****

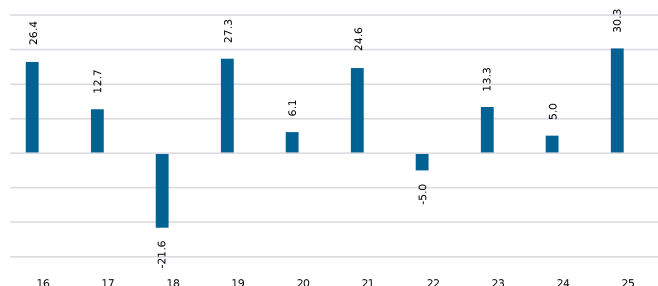
Les étoiles de la notation de compartiment Morningstar : La notation mesure l'équilibre du rapport risque / retour dans un compartiment par rapport à ses pairs. Les notations en nombre d'étoiles se basent sur la stricte performance passée et Morningstar incite les investisseurs à les utiliser pour identifier les compartiments qui méritent une recherche plus approfondie. Les 10 % supérieurs d'une catégorie de compartiment recevront une notation 5 étoiles et les 22,5 % suivants auront une notation 4 étoiles. Seules les notations 4 ou 5 étoiles apparaissent sur la fiche d'information.

Volatilité et risque (3 ans)

Volatilité annualisée : compartiment (%) ¹	12,27	Alpha annualisé ⁴	10,01
Ratio de Sharpe : compartiment ²	1,35	Bêta ⁵	0,72
		R ² ⁷	0,50

Calculs sur la base de données à fin de mois. Les définitions de ces termes peuvent être consultées dans la section Glossaire de la présente fiche d'information.

Performances par année calendaire en EUR (%)



■ Compartiment

Les performances passées ne sont pas une indication de rendements futurs. Les rendements du Compartiment peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations des taux de change. L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un Compartiment, et non d'un actif sous-jacent spécifique détenu par le Compartiment. Fidelity est la source des mesures de performance, de volatilité et de risque des compartiments. La performance s'entend hors droits d'entrée. La performance est calculée de valeur liquidative à valeur liquidative, revenus réinvestis en EUR, net des commissions.

Source: Fidelity International

Performances pour des périodes de 12 mois en EUR (%)

30.06.2016 - 30.06.2017	41,1
30.06.2017 - 30.06.2018	-3,7
30.06.2018 - 30.06.2019	-2,9
30.06.2019 - 30.06.2020	-15,2
30.06.2020 - 30.06.2021	60,8
30.06.2021 - 30.06.2022	-6,8
30.06.2022 - 30.06.2023	4,8
30.06.2023 - 30.06.2024	29,6
30.06.2024 - 30.06.2025	2,0
30.06.2025 - 30.06.2026	29,5

Les performances passées ne sont pas une indication de rendements futurs. Les rendements du Compartiment peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations des taux de change. L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un Compartiment, et non d'un actif sous-jacent spécifique détenu par le Compartiment. Fidelity est la source des mesures de performance, de volatilité et de risque des compartiments. La performance s'entend hors droits d'entrée. La performance est calculée de valeur liquidative à valeur liquidative, revenus réinvestis en EUR, net des commissions.

Source: Fidelity International

Introduction

La présente fiche d'information indique la composition du compartiment à un point donné dans le temps. Elle vise à vous aider à comprendre le positionnement pris par le gérant pour atteindre les objectifs du compartiment.

Le tableau Exposition aux Actions ci-dessous présente une vision globale du compartiment. Il représente le pourcentage du compartiment investi sur le marché. Plus ce chiffre est élevé, plus la participation du compartiment à un mouvement de hausse (ou de baisse) du marché est importante.

La section "Définition des termes" en fournit une explication plus précise des différents éléments constitutifs du tableau.

Les tableaux d'exposition et de positionnement en page 4 permettent d'observer les investissements du compartiment sous différentes perspectives.

Mode de calcul et de présentation des données

Les données relatives à la composition des portefeuilles ont été calculées et présentées en fonction de différents principes généraux, énumérés ci-dessous.

- **Cumul** : tous les investissements, y compris les instruments dérivés, liés à une société émettrice donnée ont été combinés en une participation globale (exprimée en pourcentage) pour chaque société. La participation cumulée est reprise dans la présente fiche d'information sous la forme d'une position. Lorsqu'une société est cotée dans deux pays différents, chacune des cotations peut donner lieu au classement d'une société émettrice distincte. Les Exchange Traded Funds (ETF) et dérivés sur des ETF sont traités comme des titres individuels, ce qui signifie qu'ils ne sont pas cumulés.
- **Classement** : pour les investissements cumulés, nous utilisons les caractéristiques sous-jacentes de l'entité émettrice ou les actions ordinaires pour établir le secteur, la capitalisation boursière et la zone géographique concernés.
- **Instruments dérivés** : tous les instruments dérivés sont intégrés sur la base de l'exposition et, le cas échéant, sont ajustés en fonction du delta. L'ajustement par rapport au delta exprime l'instrument dérivé en termes de nombre d'actions équivalent qui serait nécessaire pour générer le même rendement.
- **« Panier de valeurs »** : les valeurs représentatives d'un certain nombre d'actions de sociétés, comme les contrats à terme indiciaires ou les options, sont allouées à des catégories (tels que des secteurs) lorsque cela s'avère possible. Sinon, elles sont répertoriées dans la catégorie « Autre Indice/Non classé ».
- **ETF** : est un fonds d'investissement négociés sur les marchés boursiers, tout comme les stocks. Un ETF détient des actifs tels que les actions, les matières premières, ou des obligations, et négocie proche de sa valeur nette d'inventaire au cours de la journée de négociation. La plupart des FNB suivent un indice, comme un indice boursier ou d'un indice obligataire.
- **Dérivés indiciaires** : Un instrument financier négocié sur ou hors d'un échange, dont le prix est directement dépendant de la valeur d'un ou plusieurs titres, indices d'actions, des titres de créance, des matières premières ou d'autres instruments dérivés sous-jacents
- **Delta** : Le Delta désigne la sensibilité du produit dérivé, c'est-à-dire sa variation de prix par rapport à celui de son sous-jacent.

Exposition aux actions (% actif net)

	Expositions (% actif net)
Actions	99,9
Autres	0,0
Liquidités non investies	0,1

Définition des termes :

Actions : pourcentage du compartiment actuellement investi sur le marché d'actions.

Autres : valeur des investissements hors actions (en dehors des fonds du marché monétaire), exprimée en pourcentage de l'actif net du compartiment.

Liquidités non investies : correspond à 100 % moins l'exposition en Actions du compartiment et moins la catégorie Autres. Il reste donc toute liquidité résiduelle non investie en action ou par le biais d'instruments dérivés.

% de l'actif net : les données sont présentées sous forme de pourcentage de l'Actif Net Total, soit la valeur de tous les actifs du compartiment après déduction de ses passifs).

Exposition Secteur/Industrie (% actif net)

Secteur GICS	Compartiment
Biens de consommation cyclique	21,7
Industries	20,5
Énergie	13,1
Matériaux	10,5
Biens de consommation non-cyclique	10,1
Produits financiers	9,2
Services de communication	5,3
Technologie de l'information	4,5
Santé	3,9
Services collectifs	1,1
Immobilier	0,0
Exposition Totale Secteur	99,9
Exposition Totale Actions	99,9

Exposition géographique (% de la VL totale)

	Compartiment
Suède	38,4
Norvège	20,8
Danemark	17,8
Finlande	16,2
Grèce	3,1
Gabon	2,3
Chili	1,4
Suisse	0,0
Royaume-Uni	0,0
États-Unis	0,0
Autres	0,0
Exposition géographique totale	99,9
Exposition Totale Actions	99,9

Principales positions – actions (% actif net)

	Secteur GICS	Zone géographique	Compartiment
NORDEA BANK ABP	Produits financiers	Finlande	5,8
EVOLUTION AB	Biens de consommation cyclique	Suède	5,7
VESTAS WIND SYSTEMS AS	Industries	Danemark	5,1
CARLSBERG AS	Biens de consommation non-cyclique	Danemark	4,4
ERICSSON	Technologie de l'information	Suède	4,0
ELEKTA AB	Santé	Suède	3,9
TELENOR ASA	Services de communication	Norvège	3,7
MOWI ASA	Biens de consommation non-cyclique	Norvège	3,4
GN STORE NORD AS	Biens de consommation cyclique	Danemark	3,2
AUTOLIV INC	Biens de consommation cyclique	Suède	3,2

Concentration des positions (% actif net)

	Compartiment
Top 10	42,4
Top 20	68,9
Top 50	99,9

Définition des termes :

Positions principales : sociétés dans lesquelles l'actif net total du compartiment est le plus investi en pourcentage. Les positions dans d'autres fonds - notamment des ETF (Exchange Traded Funds) - peuvent apparaître dans ce tableau mais, le cas échéant, les dérivés indiciaires font partie d'une catégorie « Autre Indice / Hors classement » qui n'apparaît pas ici.

Concentration des positions : illustre la pondération des 10, 20 et 50 premières positions du compartiment et la pondération des 10, 20 et 50 premières positions de l'indice. Cet indicateur n'établit pas de correspondance avec la répartition de la part du titre détenue entre le compartiment et l'indice.

Le **classement secteur/industrie** utilisé (GICS, ICB, TOPIX ou IPD) varie en fonction du compartiment. La description complète des classements GICS, ICB, TOPIX et IPD est présentée dans le glossaire.

Mesures ESG

ESG fait référence aux critères « environnementaux, sociaux et de gouvernance », trois facteurs essentiels utilisés pour mesurer la durabilité d'un investissement dans les titres d'un émetteur. Les critères « environnementaux » peuvent, par exemple, couvrir des thèmes tels que les risques climatiques et la raréfaction des ressources naturelles, les critères « sociaux » peuvent englober des problématiques liées à la main-d'œuvre et des risques associés à la responsabilité-produit comme la sécurité des données, et les critères « de gouvernance » peuvent inclure des sujets tels que l'éthique sociale et la rémunération des dirigeants. La fiche d'information repose sur l'état du portefeuille à la date indiquée ci dessus. La distribution des notations ESG peut varier au fil du temps. La représentation de ces données est uniquement fournie à titre informatif. Vous trouverez des informations spécifiques aux produits sur notre site Web à l'adresse suivante : www.fidelityinternational.com.

L'application des critères ESG par les différents Compartiments pourra relever d'une méthode différente étant donné l'absence de principes et de calculs généralement acceptés pour évaluer les caractéristiques durables des investissements réalisés par les Compartiments. En évaluant un titre en fonction de ses caractéristiques durables, le Gérant de Portefeuille se repose sur les informations et les sources de données fournies par les équipes de recherche interne et complétées par les agences de notation ESG externes. »

La Politique d'investissement durable et les activités sont supervisées par le comité chargé de l'investissement durable (Fidelity Sustainable Investing Operating Committee ou « SIOC »). Le SIOC doit définir les politiques et objectifs de Fidelity en matière d'investissement durable et superviser la mise en œuvre et l'élaboration de ces politiques et objectifs. Ce comité est composé des cadres dirigeants des différentes divisions de Fidelity, notamment le Directeur international de la gérance et de l'investissement durable. En outre, le SIOC est chargé de la conduite, de la supervision et de l'exécution des droits de propriété de Fidelity dans les émetteurs détenus, y compris les activités d'engagement et de vote par procuration.

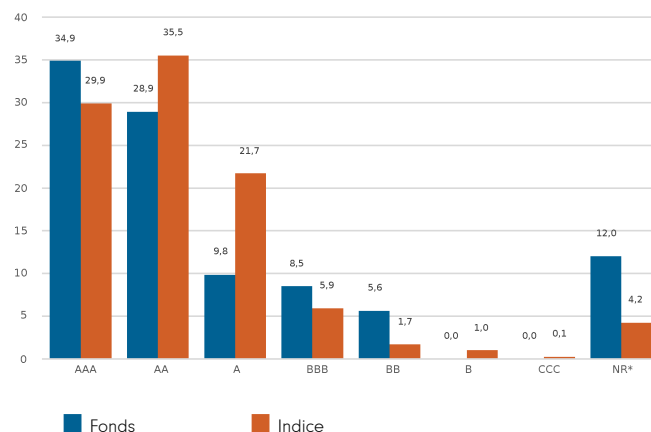
De plus amples informations concernant la méthodologie ESG sont disponibles sous le lien suivant : <https://www.fidelityinternational.com/legal/documents/FF/tr/pr.ff.fr.xx.pdf> »

Caractéristiques de durabilité (30.06.2026)

	Fonds	Indice
Notation ESG MSCI de la SICAV (AAA-CCC)	AA	s/n
Intensité carbone pondérée moyenne (tCo2e/\$M revenu)	170,2	66
Catégorie SFDR	8	s,o,

s.o. = sans objet
 s/n = sans notation.

Distribution of MSCI ESG ratings % (30.06.2026)



L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Notation ESG du Compartiment basée sur les participations détenues en portefeuille au 30.04.26 avec une couverture des titres de 87,0%. Données sur l'intensité carbone basées sur les participations détenues en portefeuille au 30.06.26 avec une couverture des titres de 99,0%.

Glossaire

Notation des fonds ESG de MSCI : La notation des fonds ESG s'appuie sur les scores de qualité donnés au Compartiment par MSCI. Ces scores vont de AAA à CCC (mauvaise note) en passant par AA (meilleure note), A, BBB, BB (note moyenne) et B. Pour qu'un fonds soit inclus dans les notations ESG de MSCI, 65 % de sa pondération brute doit provenir de titres couverts par MSCI ESG Research (à l'exclusion des liquidités), la date d'échéance de ses participations doit être inférieure à un an et son portefeuille doit contenir au moins dix titres.

Intensité carbone moyenne pondérée : elle est calculée comme la somme de chaque pondération du portefeuille multipliée par l'équivalent CO2 par million d'USD de chiffre d'affaires de chaque participation. Cette mesure fournit un aperçu de l'exposition du Compartiment aux sociétés à forte intensité carbone et couvre les émissions carbone scope 1 et 2. Pour les données carbone, la couverture des titres sous-jacents doit être supérieure à 50 % pour que les données soient affichées.

Catégorie SFDR : Indique la notation accordée à chaque Compartiment dans le cadre du Règlement de l'UE dit « Sustainable Finance Disclosure » (SFDR). Les Compartiments dits « article 8 » promeuvent des caractéristiques ESG ce qui doit constituer l'un des principaux objectifs du produit. Les Compartiments dits « article 9 » ont un objectif d'investissement durable et visent un résultat ESG. Les Compartiments dits « article 6 » intègrent les risques liés à la durabilité dans l'analyse des investissements et la prise de décision, sans que les Compartiments ne fassent la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales ou n'aient l'investissement durable pour objectif.

Distribution of MSCI ESG ratings : Cela montre la distribution en pourcentage des notations ESG dans le Compartiment, en fonction de la Valeur Liquidative des participations à l'exclusion des liquidités, de la liquidité des Compartiments, des instruments dérivés et des ETF.

Clause de non-responsabilité

Source de notation ESG : ©2026 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec permission, distribution ultérieure non autorisée. Bien que les fournisseurs d'informations de Fidelity International, notamment, mais sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « parties ESG »), obtiennent leurs données de sources qu'ils considèrent fiables, aucune des parties ESG ne se porte garante et ne garantit l'originalité, la précision et/ou l'exhaustivité de toute donnée utilisée dans ce document. Aucune des parties ESG n'offre une garantie quelconque, de manière expresse ou implicite, et les parties ESG réfutent expressément toute garantie de commercialisation ou d'adéquation avec un objectif précis concernant les données utilisées dans ce document. Aucune des parties ESG ne peut être tenue pour responsable de toute erreur ou omission en rapport avec les données comprises dans ce document. En outre, sans limitation de ce qui précède, les parties ESG ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables de tout dommage direct, indirect, spécifique, punitif, important ou autre (y compris la perte de bénéfices) même si ces dernières ont été informées de la possibilité d'un tel dommage.

Les informations se fondent sur les données fournies par MSCI et sont exactes à la date de production. Il peut y avoir des différences temporelles entre la date à laquelle les données sont obtenues et la date à laquelle elles sont publiées. Des informations plus actualisées sont disponibles sur <https://www.msci.com/esg-fund-ratings>.

Source des données sur le carbone : Données fournies par ISS ESG. Tous les droits sur les informations fournies par Institutional Shareholder Services Inc. et ses sociétés affiliées (ISS) appartiennent à ISS et/ou ses concédants de licence. ISS ne donne aucune garantie quelconque, expresse ou implicite, et ne peut être tenu pour responsable pour toute erreur, omission ou interruption des données fournies par ISS ou en rapport avec lesdites données. Les informations se fondent sur les données carbone fournies par ISS et sont exactes à la date de production. Il peut y avoir des différences temporelles entre la date à laquelle les données sont obtenues et la date à laquelle elles sont publiées.

La **catégorie SFDR** est attribuée par Fidelity conformément au Règlement de l'UE dit « Sustainable Finance Disclosure Regulation ».

Informations importantes

Cette information n'est pas destinée et ne peut être utilisée par des résidents au Royaume Uni ou aux Etats-Unis ; elle s'adresse uniquement aux personnes qui sont domiciliées dans un pays ou territoire où la distribution des fonds mentionnés est autorisée, ou dans lesquels cette autorisation n'est pas exigée. La durée d'investissement dans ce compartiment n'est pas limitée.

Fidelity/Fidelity International signifie FIL Limited, et ses filiales. Sauf cas contraire, toutes les opinions communiquées sont celles de Fidelity. Fidelity fournit uniquement des informations sur ses produits et n'émet pas de recommandations d'investissement fondées sur des circonstances spécifiques. FIL Limited et ses filiales respectives constituent l'organisation mondiale de gestion des investissements communément appelée Fidelity International. Fidelity, Fidelity International, le logo Fidelity International ainsi que le symbole F sont des marques déposées de FIL Limited. Fidelity Funds est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois (SICAV), avec différentes classes d'actions. Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant toute décision d'investissement. Les grilles tarifaires sont disponibles auprès de chaque distributeur agréé. Les calculs de performance présentés ne tiennent pas compte des droits d'entrée prélevés lors d'un investissement. Par exemple, si les droits d'entrées prélevés sont de 5.25%, ceci équivaut à réduire le taux de croissance de 6% à 4.9% par an sur une période de 5 ans. Cet exemple représente les droits d'entrée les plus élevés applicables, si les droits d'entrée payés sont inférieurs à 5.25%, l'impact sur la performance totale sera moindre.

Les performances passées ne constituent pas une garantie de rendements futurs. La valeur des actions de la SICAV et de chacun de ses compartiments dépend de la valeur du portefeuille-titre détenu et peut donc diminuer. De même, les revenus dérivés de vos investissements et dividendes peuvent chuter et ne sont pas garantis. La volatilité des investissements dans des marchés émergents ou de petite capitalisation peut être supérieure à celle des marchés plus développés. **De plus amples information concernant les frais sont inclus dans le prospectus. Concernant les frais prélevés par votre distributeur veuillez contacter celui-ci directement.** Ce montant est à convertir en Euro selon le taux de change en vigueur auprès de l'intermédiaire financier. Pour toute information concernant les frais de souscription ainsi que les frais de nomination nous vous prions de vous référer à la grille tarifaire de chaque distributeur.

Dans certains pays et pour certains types d'investissements, les frais de transaction sont plus élevés et la liquidité moindre qu'ailleurs. Les possibilités de trouver d'autres solutions de gestion des flux de trésorerie peuvent aussi se révéler plus restreintes, notamment lorsque les investissements sont concentrés sur les petites et moyennes entreprises. Pour les compartiments spécialisés dans ces pays et types d'investissements, il est fort probable que les opérations, et notamment celles portant sur un volume considérable, aient une incidence plus importante sur les coûts inhérents à l'exploitation du compartiment que lorsque des opérations similaires sont effectuées dans des compartiments plus importants. Les investisseurs potentiels doivent garder ces éléments à l'esprit lorsqu'ils sélectionnent les compartiments. Pour les compartiments qui investissent dans certains marchés étrangers, la valeur des investissements est susceptible de varier en fonction des fluctuations des taux de change. Les opérations de change sont effectuées par l'intermédiaire d'une Société membre du Groupe Fidelity à un taux de change déterminé globalement et peuvent donner lieu à un bénéfice pour la dite Société. La mention de certaines valeurs dans ce document n'est qu'à titre illustratif et ne représente aucune incitation à l'achat ou à la vente de celles-ci.

Source pour la croissance annuelle, le rendement total, la moyenne sectorielle et l'échelle comparative : © (2026) Morningstar Inc. Tous droits réservés. Ces données :

(1) sont la propriété de Morningstar et/ou ses fournisseurs d'information ;

(2) ne peuvent être reproduites ou distribuées et

(3) ne sont pas garanties en ce qui concerne leur pertinence, exhaustivité ou actualité.

Morningstar, et ses fournisseurs d'information ne peuvent être tenus responsables pour aucun dommage ou perte dû à l'utilisation de cette information. S & P Fund Management Ratings représente une opinion et ne doit pas servir de base pour une décision d'investissement. "S & P" et "Standard & Poor's" sont des marques déposées de The McGraw-Hill Companies, Inc. Copyright © 2026 Standard & Poor's Financial Services LLC.

FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. se réserve le droit de mettre fin aux contrats conclus pour commercialiser le Compartiment et/ou ses Actions en Belgique conformément à l'Article 93bis de la Directive 2009/65/CE et à l'Article 32bis de la Directive 2011/61/UE. Un avis préalable de cessation de commercialisation sera envoyé au Luxembourg.

Avant tout investissement l'investisseur doit prendre connaissance du prospectus et du document d'information clé (DIC) et des rapports annuels et semi-annuels actuellement en vigueur, disponibles en français et en néerlandais, sous le lien <https://www.fidelityinternational.com>, sans frais et sur simple demande auprès de notre Centre de Service Européen à Luxembourg FIL (Luxembourg) S.A., ainsi qu'auprès de nos distributeurs dont la liste est disponible sur notre site internet www.fidelity.be. Veuillez noter que les valeurs liquidatives des compartiments Fidelity sont disponibles sur notre site internet www.fidelity.be ainsi que sur le site de l'association BEAMA www.beama.be.

La valeur des investissements et de tout revenu qu'ils peuvent générer peut évoluer à la baisse comme à la hausse et un investisseur peut ne pas récupérer le montant investi. Le recours à des instruments financiers dérivés peut être à l'origine de gains ou de pertes accrus au sein du fonds.

Les investisseurs/investisseurs potentiels peuvent obtenir des informations sur leurs droits respectifs en matière de réclamation et de contentieux sous le lien <https://www.fidelity.be>. en français ainsi qu'en néerlandais situé en bas de page de notre site internet. Publié par FIL (Luxembourg) S.A., autorisée et supervisée par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier).

Glossaire / notes supplémentaires

Volatilité et risque

Volatilité annualisée : mesure de l'écart entre les rendements variables d'un compartiment ou d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison et leur moyenne historique (également appelée « écart type »). Deux compartiments peuvent produire la même performance au cours d'une période. Celui dont la performance mensuelle a le moins varié aura une volatilité annualisée moindre et sera considéré comme ayant réalisé son rendement avec moins de risque. Le calcul est l'écart type de 36 rendements mensuels, présenté sous la forme d'une valeur annualisée. La volatilité des compartiments et indices est calculée indépendamment pour chacun d'eux.

Volatilité relative : ratio calculé par comparaison de la volatilité annualisée d'un compartiment avec la volatilité annualisée d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison. Une valeur supérieure à 1 indique que le compartiment a été plus volatil que l'indice. Une valeur inférieure à 1 indique que le compartiment a été moins volatil que l'indice. Une volatilité relative de 1,2 signifie que le compartiment a été 20 % plus volatil que l'indice, tandis qu'une mesure de 0,8 signifie qu'il a été 20 % moins volatil que l'indice.

Ratio de Sharpe : mesure de la performance d'un compartiment ajustée en fonction du risque, prenant en considération le rendement d'un investissement sans risque. Le ratio de Sharpe permet à l'investisseur de déterminer si le compartiment génère des rendements adéquats pour le niveau de risque encouru. Plus le ratio est élevé, meilleure la performance ajustée en fonction du risque a été. Si le ratio est négatif, le compartiment dégage une performance inférieure au taux sans risque. Le ratio est calculé par soustraction du rendement sans risque (trésorerie, par exemple) dans la devise pertinente du rendement du compartiment, puis par division du résultat par la volatilité du compartiment. Il est calculé à partir de valeurs annualisées.

Alpha annualisé : écart entre la performance attendue d'un compartiment (reposant sur son bêta) et sa performance réelle. Un compartiment présentant un alpha positif a dégagé une performance supérieure à ce que l'on en aurait attendu au vu de son bêta.

Bêta : mesure de la sensibilité d'un compartiment aux mouvements du marché (représentés par un indice de marché). Par définition, le bêta du marché est 1,00. Un bêta de 1,10 montre que l'on pourrait attendre du compartiment qu'il ait une performance supérieure de 10 % à celle de l'indice lorsque le marché est orienté à la hausse et inférieure de 10 % lorsqu'il est orienté à la baisse, en supposant que tous les autres facteurs restent constants. À l'inverse, un bêta de 0,85 indique que l'on peut s'attendre à ce que le compartiment ait une performance inférieure de 15 % à celle du marché en période de hausse et supérieure de 15 % en période de baisse du marché.

Indicateur de déviation annualisé : mesure indiquant la proximité entre la performance d'un compartiment et celle de l'indice auquel il est comparé. C'est l'écart type du rendement excédentaire du compartiment. Plus l'indicateur de déviation du compartiment est élevé, plus les rendements du compartiment par rapport à l'indice de marché sont variables.

Ratio d'information : mesure de l'efficacité d'un compartiment à générer un rendement excédentaire pour le niveau de risque encouru. Un ratio d'information de 0,5 montre que le compartiment a dégagé un rendement excédentaire annualisé équivalent à la moitié de la valeur de l'indicateur de déviation. Le ratio est calculé par division du rendement excédentaire annualisé du compartiment par son indicateur de déviation.

Charges récurrentes

Le montant des frais courants représente les charges prélevées sur le compartiment au cours d'une année. Il est calculé à la clôture de l'exercice du compartiment et peut varier d'un exercice à l'autre. Pour les catégories de compartiment à frais courants fixes, ce montant peut ne pas varier d'un exercice à l'autre. Pour les nouvelles catégories de compartiment ou les catégories qui subissent des opérations sur capital (par ex. une modification des frais de gestion annuels), le montant des frais courants est estimé jusqu'à ce que les critères soient remplis pour qu'un montant exact des frais courants soit publié.

Les types de charges inclus dans le chiffre des charges récurrentes sont les frais de gestion, les frais d'administration, les commissions du dépositaire et droits de garde et les frais de transaction, les coûts de présentation de rapports aux actionnaires, les commissions d'enregistrement réglementaires, les jetons de présence des Administrateurs (le cas échéant) et les frais bancaires.

Ils ne comprennent pas : les commissions de performance (le cas échéant), les coûts de transaction du portefeuille, sauf en cas de droits d'entrée/sortie payés par le compartiment lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les charges (et le détail à la clôture de l'exercice du compartiment), veuillez vous reporter à la section sur les charges du dernier Prospectus.

Rendement historique

Le rendement historique d'un compartiment se base sur ses dividendes déclarés au cours des 12 mois précédents. Il est calculé en divisant la somme des taux de dividendes déclarés au cours de cette période par le prix à la date de publication. Les dividendes déclarés peuvent ne pas être confirmés et sont susceptibles de changer. En l'absence de données relatives aux dividendes déclarés sur 12 mois, aucun rendement historique ne sera publié.

Classification sectorielle

GICS : La classification GICS (Global Industry Classification Standard) est une nomenclature, utilisée principalement par les indices MSCI et S&P, qui permet de classer chaque société en fonction de son activité principale dans l'un des 11 secteurs, 24 groupes d'industries, 69 industries et 158 sous-industries. Des informations plus détaillées sont disponibles sur <http://www.msci.com/gics>.

ICB : La classification ICB (Industry Classification Benchmark) est une nomenclature, utilisée principalement par les indices FTSE Russell, qui permet de classer chaque société en fonction de son activité principale dans l'une des 11 industries, 20 super-secteurs, 45 secteurs et 173 sous-secteurs. Des informations plus détaillées sont disponibles sur <https://www.ftserussell.com/data/industry-classification-benchmark-icb>.

TOPIX : L'indice Tokyo stock Price Index, ou TOPIX, est un indice boursier de la Bourse de Tokyo (TSE) au Japon, qui suit toutes les sociétés domestiques de la « First Section » de la place. Il est calculé et publié par la TSE.

IPD : désigne l'Investment Property Databank, fournisseur de services d'analyse de la performance et de référencement à l'intention des investisseurs du secteur immobilier. IPD UK Pooled Property Funds Index – All Balanced Funds est une composante des indices de compartiment groupés IPD Pooled Funds Indices publiée trimestriellement par IPD.

Evaluation indépendante

Catégorie d'actions principale : elle est identifiée par Morningstar lorsque l'analyse impose qu'une seule catégorie d'actions soit incluse dans le groupe de référence pour chaque Compartiment. Il s'agit de la catégorie d'actions que Morningstar recommande comme étant le meilleur indicateur du portefeuille pour le marché concerné et la combinaison « Catégorie/Compartiment d'investissement garanti ». Dans la plupart des cas, la catégorie d'actions choisie sera celle qui est la plus vendue aux investisseurs (d'après les frais de gestion réels, la date de lancement, le statut de distribution, la devise et d'autres facteurs) sauf si une catégorie d'actions moins vendue aux investisseurs présente un historique bien plus long. Elle ne correspond pas au point de données de la catégorie d'actions la plus ancienne du fait qu'elle s'appuie sur la catégorie disponible à la vente et que la catégorie la plus ancienne ne sera pas forcément vendue sur tous les marchés de cette région. La catégorie d'actions principale repose également sur une catégorie ; par conséquent, chaque combinaison « Disponibilité à la vente/Catégorie » du Compartiment aura sa propre catégorie d'actions principale.